



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – quatre, le 12 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : *Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT*

Excusés : *Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Michel JEANNIN – Michel PLEUCHOT, pouvoir donné à Marijane GEISSLER – Sandrine BOSCARO, absente.*

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 2

Délibération n° D_07_12042024

07. Budget de la commune : Affectation des comptes de résultat 2023

Après avoir examiné le compte administratif 2023 de la commune, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif de la commune fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 272 899.79 €
- Un déficit de fonctionnement de 0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024



Publié le

DE L'EXERCICE

ID : 038-213804990-20240412-D_07_12042024-DE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|--|------|---------------|
| Résultat de fonctionnement | | |
| <u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | | 184 389,91 € |
| <u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | | 88 509,88 € |
| C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous) | | 272 899,79 € |
| <u>D Solde d'exécution d'investissement</u> | | -131 176,29 € |
| <u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u> | | -33 147,89 € |
| Besoin de financement F | =D+E | -164 324,18 € |
| AFFECTATION = C | =G+H | 272 899,79 € |
| 1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F | | 164 324,18 € |
| 2) H Report en fonctionnement R 002 (2) | | 108 575,61 € |
| DEFICIT REPORTE D 002 (5) | | 0,00 € |

Le Maire,
Emile BUCH



*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 12 avril 2024.
Le Maire, Emile BUCH.*

